

Toutes voiles dehors !

Perspectives 1999-2000

pour l'économie française *

La prévision de croissance de l'OFCE est de 2,6 % pour l'année 1999 et de 3,5 % pour l'année 2000. L'industrie française a subi en fin d'année 1998 et en début d'année 1999 un net ralentissement causé par la crise asiatique et les conséquences indirectes de celle-ci sur l'Allemagne et l'Italie. Cependant, la consommation des ménages reste dynamique, relativement aux autres composantes de la demande, portée par une croissance forte du revenu et soutenue par la décrue du chômage et un emploi en forte progression. La deuxième partie de l'année 1999 est marquée par le rebond de l'industrie qui réagit à une demande étrangère moins déprimée et qui rattrape son retard de stockage et d'investissement d'autant que la reprise des prix des matières premières ne justifie plus d'attentisme.

Ainsi, sur la lancée de la reprise à la fin 1999, la croissance pour l'année 2000 est supérieure à la croissance potentielle, sans que des tensions particulières soient à craindre. La croissance se réalise sans mouvement de l'inflation, hors ceux apportés par la remontée du prix du pétrole. Les politiques budgétaires et monétaires ont un impact pratiquement neutre et n'obèrent pas ce schéma de reprise. Par ailleurs, la politique de l'emploi du gouvernement apporte une amélioration supplémentaire sur le marché du travail. Le chômage se réduit et atteint à la fin de l'année 2000 10,4 % de la population active.

Les perspectives de l'économie française sont bonnes : la croissance du PIB s'accélère de 2,6 % en 1999 à 3,5 % en 2000. L'année 1999 est en léger retrait par rapport à 1998 à cause du (« trou d'air ») ralentissement de l'industrie produit par la crise asiatique et ses conséquences sur l'économie mondiale. En réponse au ralentissement de 1999 par rapport à 1998, la reprise en fin d'année 1999 et durant l'année 2000 est

* Cette prévision a été réalisée à l'aide du modèle trimestriel de l'économie française Mosaïque, par une équipe composée de Françoise Charpin, Valérie Chauvin, Gaël Dupont, Éric Heyer, Hervé Péléraux et Xavier Timbeau. L'indicateur avancé est le fruit du travail de Françoise Charpin et d'Hervé Péléraux. La prévision tient compte des informations disponibles à la fin septembre 1999 et intègre les comptes nationaux trimestriels de septembre 1999, à savoir les volumes et les valeurs jusqu'au deuxième trimestre 1999. La prévision est donc calée sur les comptes de la nouvelle base. Cependant, le travail sur le modèle Mosaïque, suite au changement de base, n'est pas encore effectué, compte tenu de la livraison ultérieure de comptes rétrospectifs. Techniquement, la prévision a été réalisée sur un compte en ancienne base, recalé ensuite sur la nouvelle base, de façon à respecter les équilibres comptables, en prenant en compte les nouveaux concepts.

vigoureuse. Les facteurs qui ont pesé à la baisse au début 1999 se sont inversés et jouent positivement : la demande de nos partenaires européens, en particulier, et les échanges mondiaux, en général, sont, comme l'attestent les données récentes, dans une phase de reprise.

Ainsi, la crise asiatique et les désordres consécutifs ont, durant trois trimestres, maintenu la croissance de l'économie française en dessous de 2,5 % en rythme annuel. La récession des pays asiatiques a eu un impact direct sur nos échanges avec la zone, dégradant notre solde extérieur et pesant sur nos exportations industrielles. Certes, la France a été moins exposée que ses voisins européens, en particulier l'Italie et l'Allemagne, mais le ralentissement de l'activité en Europe a pesé très significativement sur la production industrielle française.

Ce ralentissement de l'industrie explique le pessimisme des industriels à l'hiver dernier. Au printemps, la moyenne des prévisions pour l'année 1999 était révisée en baisse de 0,5 point de croissance du PIB. Cette révision était fondée en partie sur un scénario d'extension de la crise asiatique à d'autres zones géographiques conduisant à un enchaînement négatif accentué par la réaction de l'économie américaine.

Ce scénario gris apparaît aujourd'hui moins probable et l'attention se porte, à nouveau, et sans doute à raison, sur les éléments positifs qui caractérisent la situation conjoncturelle actuelle.

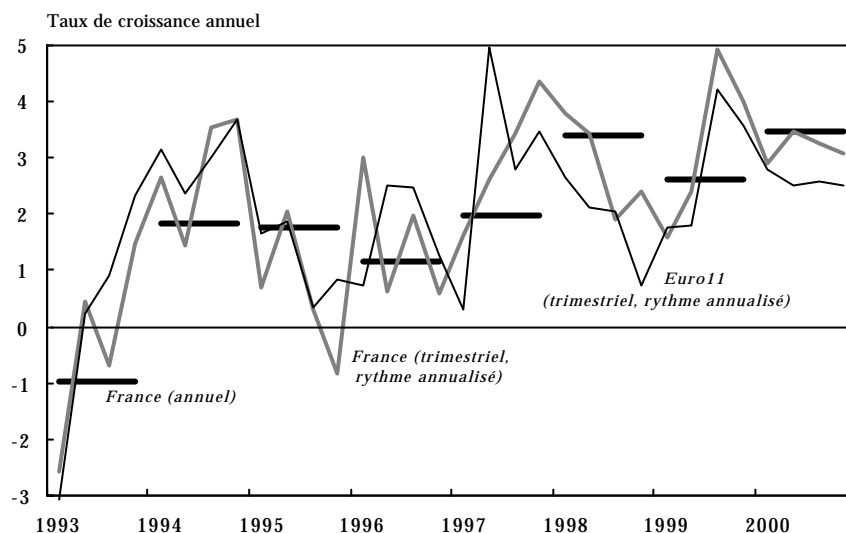
Tout d'abord, la vigueur de la demande interne ne se dément pas. Les dépenses des ménages sont un infatigable moteur de la croissance. Depuis maintenant plus de deux ans, un revenu en progression régulière et un taux d'épargne stable se combinent pour donner à la consommation un rythme de croissance fort et soutenu. Les ménages ont confiance dans l'évolution économique et le traduisent dans leurs comportements. L'amélioration du marché du travail alimente cet optimisme. Les créations d'emplois, qu'elles soient le fait de la croissance retrouvée ou de la politique de l'emploi — à ce jour les emplois jeunes, demain les 35 heures — non seulement contribuent à la progression du revenu des ménages mais aussi, parce que la baisse du chômage réduit les risques futurs, diminue l'argument de précaution dans le comportement d'épargne.

L'investissement des entreprises est le second moteur. Son comportement est plus volatil, mais les chiffres issus de la nouvelle comptabilité nationale (base 95) donnent une vision du passé récent plus facile à interpréter. Le taux d'investissement croît depuis le début de la reprise à des aléas conjoncturels près.

La vigueur de la demande interne est à la fin de l'année 1999 renforcée par l'environnement extérieur. Les pays asiatiques sortent rapidement de récession et les problèmes structurels qui subsistent probablement n'empêchent pas le mouvement de reprise déjà amorcé. Par ailleurs, la crise asiatique n'a pas provoqué, à ce jour de ralentissement

aux États-Unis. Le commerce mondial, très bien orienté, traduit cette bonne situation conjoncturelle. L'Europe s'engage aussi dans la reprise (graphique 1) et les relations entre les pays européens démultiplient le mouvement de croissance.

1. Croissance française et européenne



Sources : comptes nationaux, Eurostat, OFCE.

A la différence de 1998, l'ensemble des composantes contribue positivement à la croissance et, tant qu'il n'y a pas de coup de vent, toutes les voiles de l'économie française sont hissées. C'est pourquoi la croissance sera plus forte en 2000 qu'en 1998 (tableau 1).

Par ailleurs, la croissance française est supérieure à la moyenne de ses partenaires européens, notamment à celle de l'Allemagne ou de l'Italie ; mais est inférieure à celle de l'Espagne ou de certains « petits » pays européens, qui sont encore dans une situation de rattrapage.

L'écart de croissance avec l'Allemagne ou l'Italie, outre des différences de croissance potentielle, trouve sa source dans trois raisons. La première est une différence de réaction à la crise asiatique et à ses conséquences. Ce que l'on pensait être un choc symétrique s'est révélé être asymétrique, de par la structure géographique et par produit du commerce extérieur. Par exemple, la défaillance de la Russie au mois de novembre 1998 a joué de façon très différente sur la France et l'Allemagne : la part de la Russie dans le commerce français est de 0,6 % contre 1,8 % dans le commerce allemand.

En deuxième lieu, la France a souffert de conditions monétaires restrictives durant une bonne partie de la décennie 1990. L'Italie, mais aussi

l'Espagne ou le Royaume-Uni ont pu profiter des dévaluations de leurs monnaies. L'Allemagne, menant la réunification, a bénéficié d'une politique de taux adaptée à sa situation. Ces conditions monétaires plus strictes ont entraîné une moindre consommation, un moindre investissement et la France a accumulé un retard qu'elle rattrape.

La troisième raison du dynamisme est la politique de l'emploi en France. En 1999, 80 000 emplois sont attribuables à la politique de l'emploi, principalement les emplois jeunes, et environ 130 000 si l'on tient compte des 35 heures. C'est, pour l'année 1999, un tiers des créations d'emploi, qui s'élèvent en glissement à 360 000. Si les conséquences à moyen terme de cette politique de l'emploi sont toujours objets de débat, leur impact à court terme est réel.

1. Contribution à la croissance

	1997	1998	1999	2000
PIB en volume	2,0	3,4	2,6	3,5
Dépenses de conso. privées	0,1	2,0	1,3	1,4
Dépenses. de conso. publiques	0,4	0,3	0,4	0,6
Investissement	0,1	1,1	1,1	0,9
Variations de stocks	0,3	0,4	0,0	0,2
Exportations	2,4	1,7	0,4	1,9
Importations	- 1,4	- 2,1	- 0,6	- 1,6
Demande intérieure hors stocks	0,6	3,3	2,8	2,9
Solde extérieur	1,1	-0,3	- 0,2	0,3

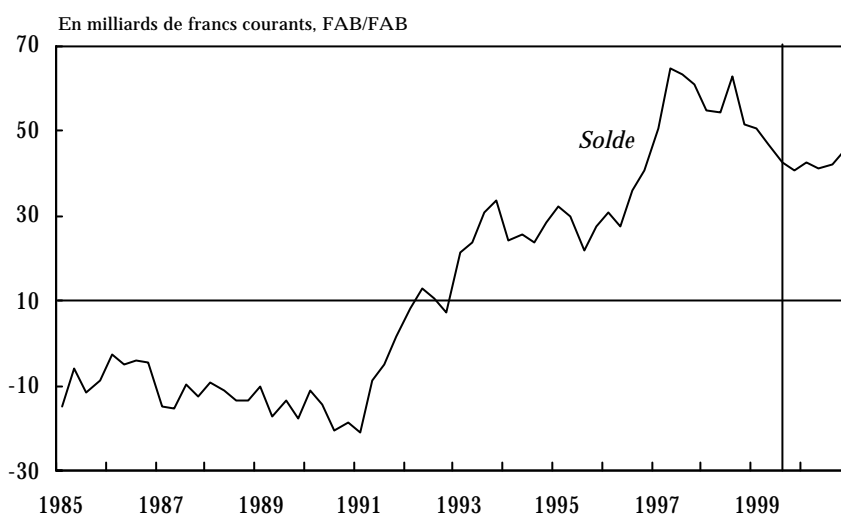
Sources : Insee-comptes trimestriels ; prévision OFCE en 1999-2000.

Commerce extérieur¹ : légère contraction des excédents

En 1999, la balance commerciale française enregistre avec retard les effets de la crise financière, qui, partie de l'Asie, s'est propagée à un grand nombre de pays. Malgré un environnement international peu porteur, le commerce extérieur français de marchandises devrait continuer néanmoins de dégager des excédents en 1999 (graphique 2). Celui-ci devrait s'établir autour de 180 milliards de francs, contre 223 milliards l'année précédente confirmant que dans un contexte de marché mondial moins dynamique, l'économie française demeure compétitive.

1. Compte tenu des engagements européens, les chiffres du commerce extérieur de marchandises de la France publiés par la Direction générale des Douanes et Droits indirects ou par l'Insee dans les comptes trimestriels incluent désormais les départements d'outre-mer (DOM) dans le périmètre économique de la France comme c'est le cas pour la balance des paiements depuis 1945. Les résultats du commerce ne couvrent donc pas les échanges entre la France et les DOM et tiennent compte en contrepartie des opérations de ces derniers avec le reste du monde, dont continuent à faire partie les Territoires d'outre-mer (TOM).

2. Solde extérieur des échanges de biens et services



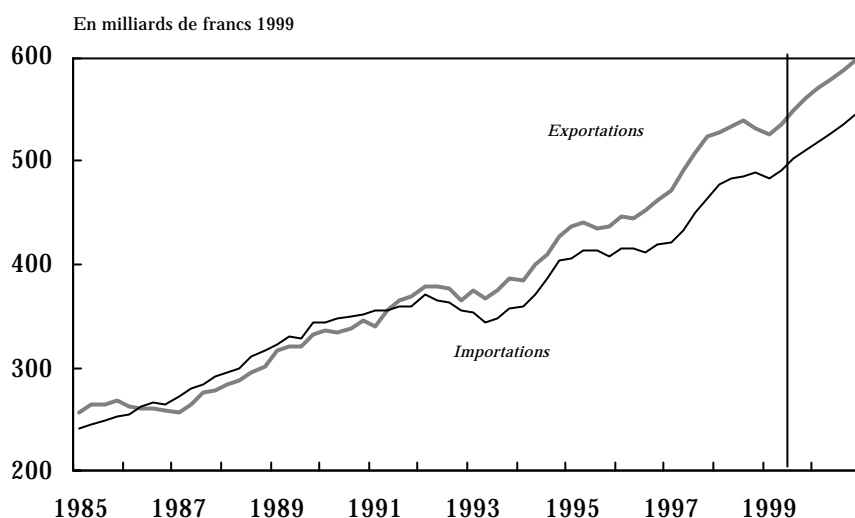
Sources : Insee-comptes trimestriels, prévisions OFCE-Mosaïque

Au premier semestre 1999, la balance commerciale française a subi « l'effet de ciseau » annoncé lié au ralentissement attendu de la demande mondiale (0,4 % en glissement au premier semestre 1999 contre 1,1 % au second semestre 1998) et au relatif dynamisme de la demande intérieure. Au total, pour le premier semestre 1999, le commerce extérieur pour l'ensemble des échanges de biens et services a dégagé un excédent de 97 milliards de francs, en recul de 15 % par rapport à 1998 (graphique 3).

En dépit de la bonne tenue de l'économie américaine et de la fermeté du dollar face à l'euro, les effets de la crise se sont fait sentir au début de l'année 1999 (tableau 2). Les exportations vers l'Asie plongent de 16 % durant cette période et débouchent sur un déficit record de 22 milliards de la France dans cette région. Ce mauvais résultat doit toutefois être nuancé : d'une part, les échanges de la France avec l'Asie ne représentent que 6 % de son commerce. D'autre part, cette chute des exportations françaises vers les pays asiatiques au premier semestre s'explique par la baisse des livraisons d'Airbus². Sans tenir compte du secteur aéronautique, les exportations françaises dans cette zone auraient progressé de 8,6 %.

2. Alors que le rythme moyen, sur les deux dernières années, de livraison Airbus en Asie est de 22 appareils, seuls 13 Airbus ont été livrés au premier semestre 1999 en destination des pays asiatiques contre 37 au second semestre 1998, se traduisant par une différence de 12,5 milliards de francs.

3. Echanges extérieurs de biens et services



Sources : Insee-comptes trimestriels, prévisions OFCE-Mosaïque

2. Contribution à la croissance des exportations françaises

	Poids	1997		1998				1999	
		T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Ensemble	100	6,1	1,6	-0,1	1,3	0,9	-1,0	-2,7	1,6
<i>dont</i>									
UE	63,9	2,7	1,7	0,6	0,3	0,9	-0,2	-1,1	0,7
Zone Euro	50,7	2,3	0,9	0,6	0,3	1,1	0,4	-2,3	1,5
OCDE hors UE	17,5	0,9	-0,5	-0,5	2,5	-0,7	-0,8	-0,2	2,1
États-Unis	6,9	1,1	-0,1	0,4	0,5	-0,1	-0,1	-0,1	0,2
Japon	1,7	0,0	0,1	0,0	-0,1	-0,2	0,1	0,0	-0,2
Asie hors Japon	6,9	0,9	-0,9	-0,8	-0,3	0,3	0,0	-1,0	0,1
Afrique	5,5	0,4	0,1	0,0	0,9	-0,4	0,0	-0,7	0,2
Reste du monde	4,5	1,1	1,1	0,5	-2,0	1,0	0,0	0,3	-1,4

Sources : Douanes, calculs OFCE.

Par ailleurs, plus d'un tiers de la chute des exportations du premier trimestre de l'année correspond à un ralentissement du commerce de la France avec les pays de l'Union européenne (- 1,7 %) et plus particulièrement avec son principal partenaire l'Allemagne (tableau 3). Les ventes à l'Union européenne augmentent d'un peu plus de 7,2 % seulement en 1998 alors qu'elles grimpaient à un rythme de 12,4 % l'année précédente.

Du côté des importations, l'accroissement relativement faible au premier semestre 1999 peut laisser perplexe. Ce comportement paraît, en

**3. Contribution à la croissance des exportations françaises
vers l'Europe**

	Poids	1997		1998				1999	
		T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
UE	100	4,3	2,7	1,0	0,5	1,4	- 0,3	- 1,7	1,1
<i>Dont</i>									
Zone Euro	79,3	3,6	1,5	0,9	0,5	1,7	0,6	- 3,5	2,4
<i>Dont</i>									
Allemagne	25,8	1,1	- 0,4	0,8	0,4	1,1	- 0,1	- 1,4	0,6
Italie	14,5	0,4	0,1	0,3	0,2	- 0,3	- 0,1	- 0,4	0,3
Reste Euro	39,0	2,1	1,8	- 0,2	0,0	1,0	0,7	- 1,8	1,5
Royaume-Uni	15,6	0,6	1,2	0,0	- 0,2	- 0,3	- 0,6	1,1	- 1,0
Reste UE	5,9	0,1	0,0	0,1	0,1	- 0,1	- 0,3	0,7	- 0,3

Sources : Douanes, calculs OFCE.

effet, peu compatible avec la forte reprise de la consommation, puis de l'investissement en France. Deux explications peuvent être avancées : les dévaluations des monnaies asiatiques masquent la reprise des importations de produits en provenance de cette région ; les exportations ont un fort contenu en importations dans une économie de plus en plus globalisée.

Toutes les branches et toutes les zones, à l'exception du proche orient, sont atteintes par cet affaiblissement des échanges. Le repli du solde extérieur s'explique pour l'essentiel par le moindre dynamisme industriel avec notamment un net recul de l'excédent de l'équipement professionnel. La facture énergétique s'alourdirait en 1999, du fait de la montée du dollar et des prix du pétrole. L'agroalimentaire recule tant à l'exportation qu'à l'importation de même que l'industrie civile. Seuls les biens de consommation affichent une progression limitée des ventes.

A l'horizon de notre prévision, la demande mondiale connaîtra un net redressement. La reprise en Asie et le soutien continu des États-Unis devraient marquer le second semestre 1999. A la lecture des tableaux 2 et 3, l'enjeu pour la fin de l'année 1999 et 2000 se focalise sur le commerce intra-européen qui représente plus de 60 % de l'ensemble de nos échanges. Au premier semestre, les exportations et les importations avec l'Union européenne ont diminué respectivement de 1,8 % et 3,4 % en valeur. Une nette amélioration est apparue au début du troisième trimestre, en particulier dans la zone euro. De même, la reprise des échanges dans le secteur des biens intermédiaires, particulièrement exposé à la concurrence internationale et qui avait été le plus durement touché par la crise asiatique, peut être associée à l'amélioration générale des perspectives de production en Europe et dans le monde (tableau 4).

4. Contribution à la croissance des exportations françaises

	Poids	1997		1998				1999	
		T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Ensemble	100	6,1	1,6	- 0,1	1,3	0,9	- 1,1	- 2,9	0,8
<i>Dont</i>									
Agro-alimentaire	14,2	0,4	- 0,1	- 0,3	0,3	- 0,1	- 0,5	- 0,3	- 0,2
Energie	2,7	0,2	- 0,2	0,1	- 0,2	- 0,2	0,1	- 0,2	0,2
Industrie	83,1	5,5	1,9	0,1	1,2	1,2	- 0,7	- 2,4	0,8
<i>Dont</i>									
BC ¹	13,3	0,6	0,4	0,1	0,2	0,1	0,0	0,3	0,0
Automobile	12,7	0,2	0,3	0,5	0,3	0,7	0,1	- 0,6	0,2
BE ²	23,5	2,9	0,0	- 0,7	1,2	1,1	- 0,2	- 1,0	- 0,3
BI ³	33,2	1,7	1,2	0,3	- 0,5	- 0,7	- 0,6	- 1,1	0,9
Divers	0,4	0,1	0,0	- 0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0

1. Biens de consommation.

2. Biens d'équipement.

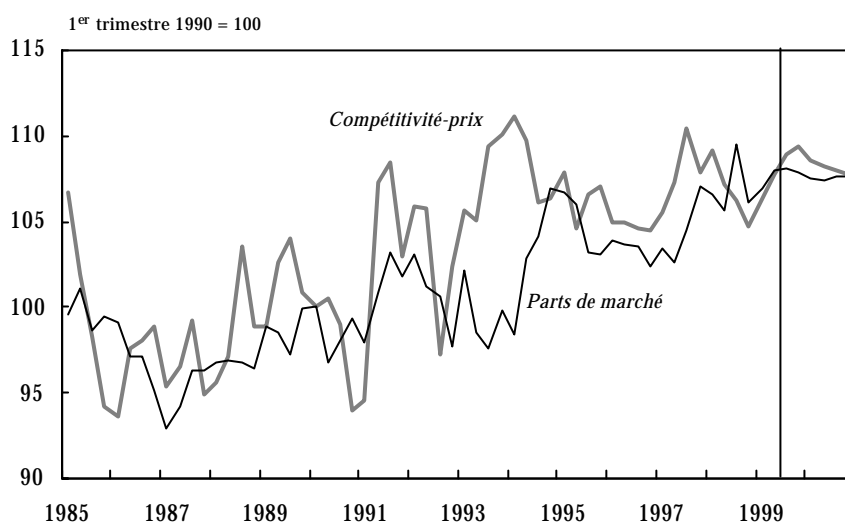
3. Biens intermédiaires.

Sources : Douanes, calculs OFCE.

La demande adressée à la France aura donc été moins dynamique en 1999 : 2,5 % contre 6,7 % en 1998. Les exportations de produits manufacturés auraient ralenti en 1999 (3,2 % en volume contre 7,5 % en 1998), mais sans perte de parts de marché (graphique 4). En 2000, l'accélération de la croissance européenne accompagnant le réveil des économies asiatiques, la demande étrangère retrouvera un rythme de croissance voisin de celui atteint dans les années 1994-1995 aux alentours de 8 %. Cet environnement permettra une reprise des exportations (8,7 % en volume dans l'industrie manufacturière) et une remontée de l'excédent commercial. Contrairement au début de l'année, c'est le fléchissement des exportations plutôt que la hausse des importations qui provoquerait l'érosion de la balance commerciale en fin d'année 1999. En effet, la vigueur de la demande intérieure fait du marché français une cible privilégiée notamment pour les pays émergents. Le taux de couverture des échanges reculerait cette année de 110,3 à 109,4 en 1999, suivi d'un léger rebond en 2000.

En somme, l'année 1999 sera une année de transition pour le commerce extérieur français et le solde devrait ainsi subir les effets à la fois du ralentissement économique du premier semestre et ceux du rebond en Europe de la fin de l'année. Sur sa lancée, la contribution du commerce extérieur à la croissance française devrait redevenir positive en 2000 (0,3 point contre - 0,2 point en 1999).

4. Evolution de la compétitivité-prix et des parts de marché en France



Sources : Insee, prévisions OFCE-Mosaïque.

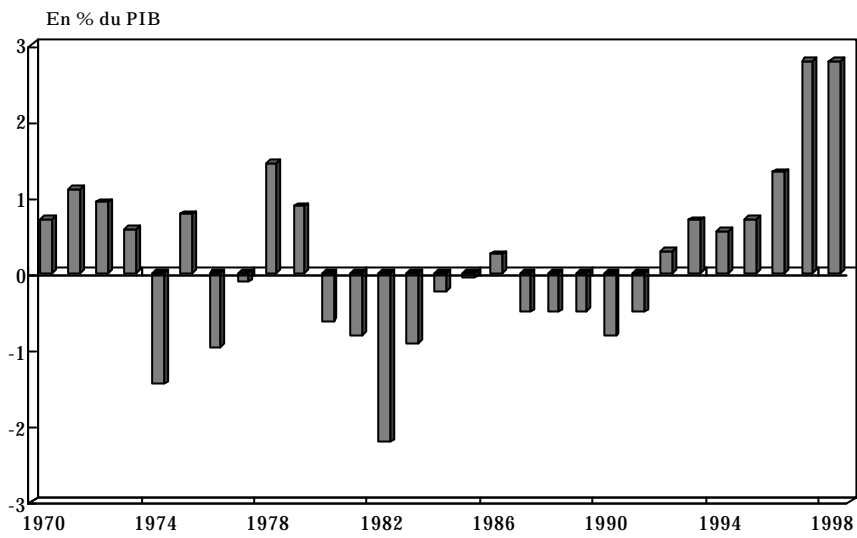
Balance des paiements

Les résultats du commerce extérieur se retrouvent dans l'évolution de la balance des transactions courantes de la France. Sous l'effet de la baisse des exportations, l'excédent a cessé de gonfler (graphique 5). Les échanges de services font toujours preuve de dynamisme, notamment les recettes qui progressent de plus de 10 %.

Les investissements directs ont dégagé un solde négatif très élevé (55,5 milliards en avril), en raison du niveau particulièrement important des investissements directs français à l'étranger (graphique 6). Les flux nets d'investissements directs des résidents à l'étranger ont, en effet, atteint 73,2 milliards de francs, après 16,7 milliards en mars 1999. Cette évolution tient à la progression des flux de prises de position de capital (27,9 milliards francs, après 8,5 milliards), en liaison notamment avec une opération majeure de croissance externe dans le secteur du traitement des eaux. En mai, les flux nets d'investissements directs des résidents à l'étranger ont atteint 40,1 milliards de francs. Les opérations en capital se sont montées à 36,7 milliards en raison notamment d'une opération majeure dans le secteur automobile.

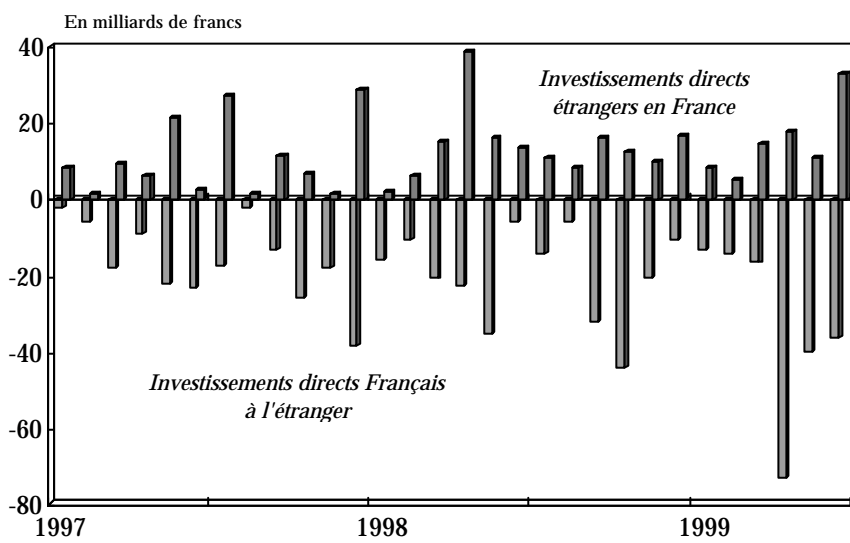
Ce récent dynamisme des investissements des entreprises, hors hexagone, s'explique par des opérations en capital qui correspondent, en grande partie, à de nouvelles participations à l'étranger. Sur les cinq premiers mois de l'année, les investissements directs français à l'étranger ont augmenté de près de 50 % par rapport à la même période de 1998.

5. Solde de la balance courante



Source : Banque de France.

6. Investissements directs



Source : Banque de France.

Croissance sans inflation

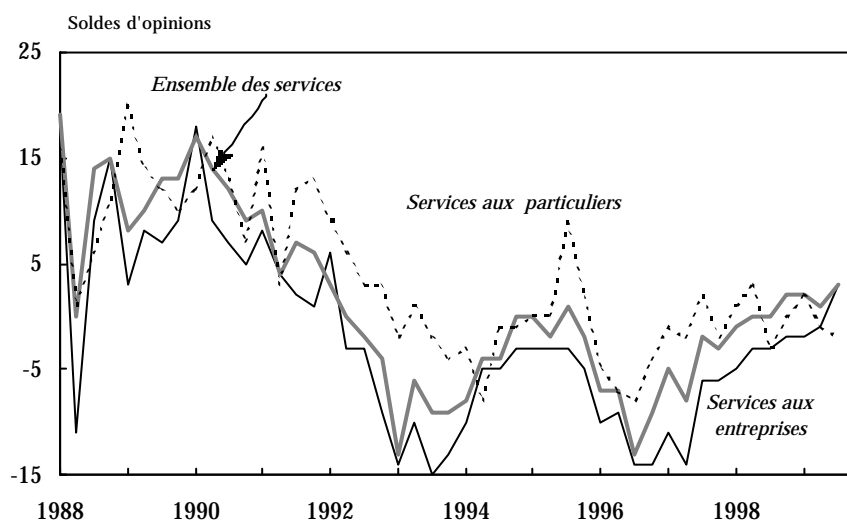
La hausse du cours du pétrole et plus modestement celle du dollar font peser des inquiétudes quant à une reprise de l'inflation mondiale. En France, ces craintes paraissent exagérées. L'évolution du prix du pétrole n'aura pas l'impact qu'elle a eu en 1975, par exemple : l'épisode de hausse devrait être de courte durée, la place du pétrole et des dérivés pétroliers comme source d'énergie a fortement diminué et leur prix dépend en grande partie de taxes (TVA et TIPP), qui diminuent leur élasticité aux prix du brut, l'indexation des salaires aux prix est moins forte. Ainsi, les prix à la consommation croissent à un rythme annualisé de seulement 0,6 % malgré une hausse du prix de l'énergie de près de 10 %, du fait de l'atonie des autres postes. Par ailleurs, les indicateurs plus avancés ne montrent aucun signe de tension : tout au plus la remontée des prix des matières premières (dont l'énergie) en francs a-t-elle induit une stabilisation de la baisse des prix de production industrielle, tandis que le pouvoir d'achat des salaires a progressé à un rythme étonnamment faible pendant la période de désinflation non anticipée. Par la suite, la reprise des cours des matières premières devrait se diffuser dans l'économie. Cependant ce mouvement resterait limité du fait de la modération salariale et de l'absence de saturation des capacités de production à l'horizon de la prévision : les prix à la consommation progresseraient de 1,2 % en 1999 et de 0,8 % en 2000 en glissement annuel, et les prix hors énergie, de 0,9 % puis 1,3 %.

Le cours du pétrole exprimé en franc a progressé d'environ 130 % entre février et septembre, celui des matières premières industrielles, de 20 %. La hausse du dollar a aussi renchéri les importations de produits finis. Au total, le prix des importations totales a repris à un rythme que l'on n'avait pas connu depuis 1989 (+ 1,9 % en rythme trimestriel). Cette évolution devrait s'inverser en 2000. Le cours du pétrole reviendrait sur un niveau plus soutenable à long terme pour les pays consommateurs et le double mouvement de reprise de la croissance européenne et de ralentissement américain favoriserait une légère réévaluation de l'euro.

L'impact de ce rapide épisode d'inflation importée sur l'évolution des prix intérieurs resterait faible. L'indice des prix à la consommation en août 1999 reflète la faiblesse des prix passés : les prix des produits manufacturés baissent de 0,5 % en rythme annualisé depuis le début de 1999 alors qu'ils étaient stables en 1998, les services autres que la santé, les transports et les loyers progressent de 1,4 % au lieu de 2 %. L'unique élément de tension vient de l'énergie, dont les prix ont déjà complètement intégré le mouvement de baisse puis de hausse du cours du pétrole (impact de 10 %). Cependant, une partie de ces hausses est compensée par les réductions des prix du gaz et de l'électricité, du fait de la baisse du taux de TVA sur l'abonnement et celle des tarifs d'EDF. Par ailleurs, les produits pétroliers ne représentent que 4 % de l'indice des prix à la

consommation. La mollesse des autres prix dans un contexte de reprise est confirmée par les évolutions des indicateurs d'inflation plus en amont. Dans l'enquête mensuelle auprès de l'industrie, le solde d'opinions sur les prix de production prévus a seulement arrêté de chuter, sauf pour les biens d'équipement où il est légèrement remonté. Ce solde reste très inférieur à son niveau moyen de la période 1985-1995. En ce qui concerne les services, les perspectives de prix semblent plus dynamiques et le solde d'opinions a atteint son niveau de 1995 (graphique 7). Les services aux entreprises et plus particulièrement l'intérim se montrent les plus optimistes quant à leurs prix, mais ils restent très éloignés de la situation de 1988 et 1989. Par ailleurs, il n'y a pas de tension pour les services aux particuliers.

7. Perspectives de prix dans les services

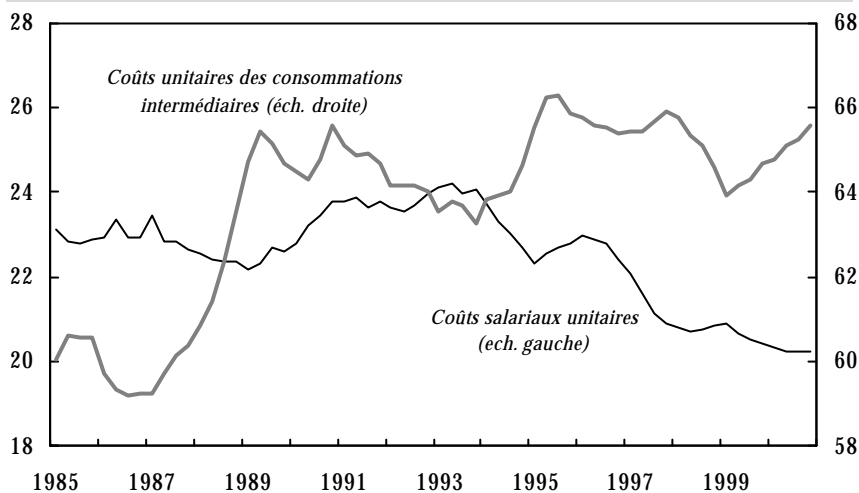


Source : INSEE.

Une fois encore, la modération des coûts salariaux permet que les marges des producteurs soient peu touchées par la remontée des prix des consommations intermédiaires (graphique 8). La reprise de l'activité en 1999 génère des gains de productivité après le ralentissement de la charnière 1998-1999, du fait du retard des créations d'emploi sur les variations de l'activité. Dans une moindre mesure, la faible progression de pouvoir d'achat du salaire (+ 1,4 % en glissement annuel) alors même que l'inflation a fortement ralenti de façon non anticipée (de 0,5 point sur le glissement) montre la faiblesse des augmentations négociées. Cette tendance est confirmée par l'enquête trimestrielle de l'industrie. Les réponses sur les perspectives de salaire y ont atteint un plancher historique (graphique 9). Cette enquête a montré ses limites par le passé, puisqu'elle laissait anticiper une forte hausse des salaires à la suite du coup de pouce au Smic en juillet 1995, hausse qui ne s'était pas maté-

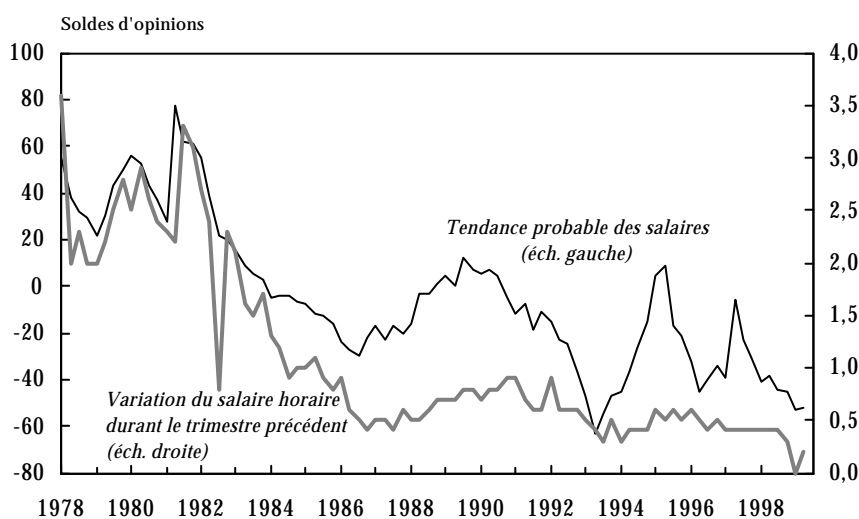
rialisée. Cependant, elle illustre, avec la faible progression des salaires de base, le poids que le développement des 35 heures fait peser sur les salaires et éloigne le spectre d'un fort gonflement des charges salariales pour les entreprises. Aussi, les gains de productivité par tête ralentiraient à partir de la mi-1999 mais les coûts salariaux progresseraient très lentement : après une décennie de baisse (exception faite de 1995), ils parviendraient seulement à se stabiliser à l'horizon de la prévision dans le secteur manufacturier.

8. Coûts unitaires dans le secteur manufacturier



Sources : Insee, prévisions OFCE.

9. Salaires dans le secteur manufacturier



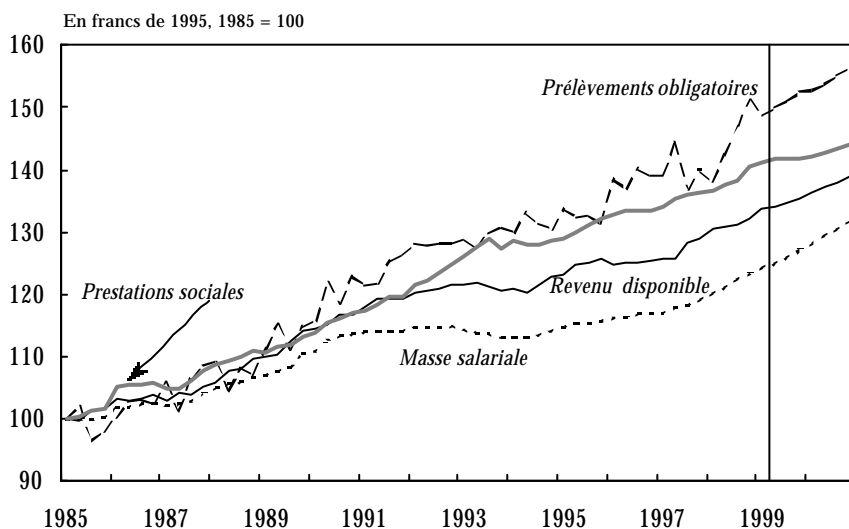
Source : Insee.

Stabilisation du taux d'épargne en 2000

La consommation des ménages a connu une période de croissance relativement vive, du troisième trimestre 1997 au deuxième trimestre 1998, grâce à une forte progression du pouvoir d'achat. Ensuite, les ménages ont ralenti leur rythme de consommation jusqu'en juin 1998 de façon à le rendre plus compatible avec l'évolution de leurs revenus. De plus, les investissements en logements, dopés par la fin de la mesure Périssol, ont légèrement évincé les autres dépenses des ménages. Cependant, la confiance des ménages reste à un niveau exceptionnellement élevé et l'encours de leurs crédits a fortement progressé au cours de la première moitié de 1999. Les premiers indicateurs de consommation du troisième trimestre montrent une reprise. Le taux d'épargne des ménages diminuerait donc légèrement, atteignant 15,9 %, un niveau dont il s'écarterait peu à l'horizon de la prévision.

Depuis la mi-1997, les principales modulations observées dans la progression du revenu proviennent des éléments de politique économique (graphique 10). La progression de la masse salariale mesurée en francs constants est relativement stable, autour de 0,9 % par trimestre, à l'exception du ralentissement du premier semestre 1999. Une fois le creux conjoncturel rattrapé, la masse salariale reviendrait à ce rythme de 3,5 % l'an. Les prélèvements obligatoires ont marqué une pause en 1998. Cependant, le paiement de la CSG sur les revenus du capital et le versement du solde de l'impôt sur le revenu de 1997 ont abouti à une accélération des impôts au cours de l'année. Par ailleurs, les prestations

10. Revenu disponible des ménages



Sources : Insee, prévisions OFCE.

5. Croissance du revenu réel des ménages

Moyenne annuelle (en %)	1998	1999	2000
Salaires nets ¹	8,2	3,0	3,5
dont :			
Salaires bruts	3,1	3,2	3,5
Cotisations ¹	- 19,9	- 1,5	3,5
Prestations sociales	2,1	2,4	1,7
Impôts sur le revenu et le patrimoine ¹	27,5	5,3	2,0
Somme des prélèvements sociaux et fiscaux	4,3	2,7	2,6
Revenu disponible réel	3,1	2,6	2,3
Prix à la consommation	0,7	0,6	1,2

L: Au 1^{er} janvier 1998, une baisse de 4,75 points du taux de cotisation maladie pour les salariés a été compensée par la hausse de 4,1 points du taux de CSG déductible.

Sources : Insee-comptes trimestriels ; prévision OFCE en 1999-2000.

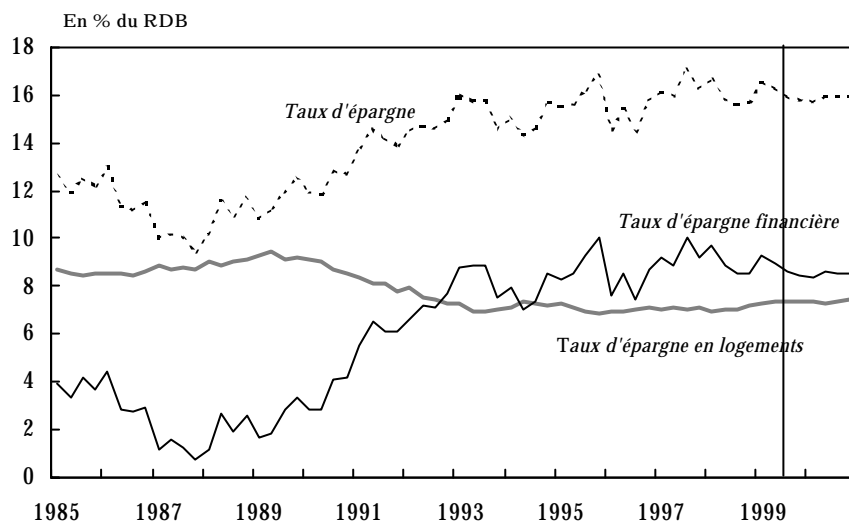
sociales ont accéléré au début de 1999. Par la suite, la contribution des prélèvements obligatoires au revenu disponible resterait stable, tandis que celle des prestations sociales ralentirait sensiblement (tableau 5).

Ces à-coups du revenu expliquent une grande partie des évolutions de la consommation des ménages sur la période : l'accélération du revenu à la charnière de 1997-1998 a amené une forte progression de la consommation (4 % en rythme annuel du troisième trimestre 1997 au deuxième trimestre 1998) et une hausse transitoire du taux d'épargne d'environ 0,5 point. La seconde moitié de 1998 a ramené la consommation sur le rythme du revenu. Ensuite l'accélération du revenu observée au début de 1999 a entraîné une hausse de l'épargne, dont une partie a été réorientée vers l'achat de logements. L'arrivée à échéance de la mesure Périssol (amortissement majoré pour les logements destinés à la location, autorisés avant le 31 décembre 1998, achetés avant le 31 août 1999 et terminés avant le 30 juin 2001) a pu provoquer un effet d'éviction temporaire sur les achats des ménages les plus aisés. Cependant, les crédits ont connu une forte progression depuis le début de 1999 : l'encours des crédits bancaires à la consommation a progressé de 9,2 %, celui des crédits à l'habitat de 6,8 % entre le 31 décembre 1998 et le 31 juillet 1999. De plus, les achats de produits manufacturés de juillet-août progressent de 4,5 % par rapport à la moyenne du deuxième trimestre. Ceci permet d'envisager une progression de la consommation totale de 1 % au troisième trimestre. Le taux d'épargne des ménages retrouverait ainsi son niveau de la seconde moitié de 1998, qu'il garderait grâce au maintien de l'indicateur de confiance des ménages à des niveaux historiques (graphique 11).

L'investissement en logements resterait dynamique. Les déterminants macroéconomiques sont en effet favorables : taux d'intérêt à leur plancher, baisse du chômage, progression du revenu des ménages. Par ailleurs, de nombreuses mesures se cumulent sur le secteur.

L'amortissement Périssol dopera l'acquisition de logements jusqu'en 2001 puisque les livraisons peuvent s'échelonner dans le temps. La baisse des droits de mutation fluidifie le marché de l'ancien et favorise l'investissement (travaux ou achat de neuf) en facilitant la mobilité. Enfin, la baisse de la TVA sur les travaux devrait encourager l'amélioration des conditions de logement, soit à travers la consommation en produit du bâtiment, soit à travers l'investissement.

11. Taux d'épargne des ménages



Sources : Insee, prévisions OFCE.

Le ralentissement ne remet pas en cause le schéma de reprise de l'investissement

Dans le contexte de ralentissement conjoncturel qui a marqué les entreprises depuis an, l'investissement productif est apparu singulièrement dynamique au début de 1999 : avec une hausse de 3 % entre la fin 1998 et la mi-1999, les dépenses sont restées soutenues.

Les achats exceptionnels d'Airbus par Air France au premier semestre ont masqué le tassement conjoncturel des autres composantes de l'investissement. Le climat des affaires dans le commerce de gros en biens d'équipement semble d'ailleurs plus compatible avec un rythme de progression des acquisitions d'équipements voisin de 5 % qu'avec celui de 7,5 % décrit par les comptes nationaux (voir encadré 1).

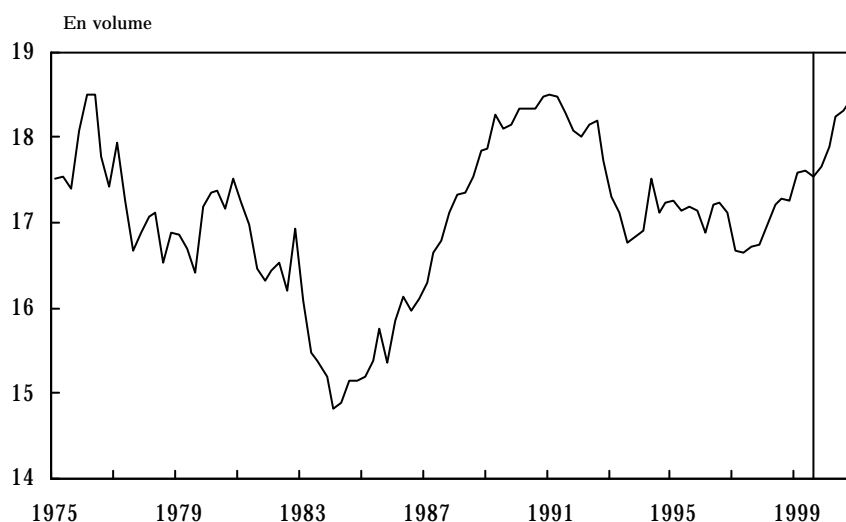
Mais il ne s'agit bien que de ralentissement de l'investissement, et non pas de recul. Les indicateurs de tension dans l'industrie, goulots de

production et taux d'utilisation des capacités, s'ils ont cessé de s'élever depuis un an, demeurent, en moyenne sur la période, à un niveau élevé. Le jugement sur la capacité de production, quant à lui, ne témoigne pas d'une diffusion notablement accrue de l'excès de capacité chez les industriels.

Ainsi, la croissance de l'investissement devrait se poursuivre, tout en accusant, dans la seconde moitié de 1999, l'effet retardé du ralentissement de l'activité : au cours du second semestre, les dépenses croîtraient de 2,3 %, soit un rythme annuel inférieur à 5 %. Mais sur l'ensemble de l'année quoiqu'en net ralentissement par rapport à 1998, les dépenses augmenteraient encore de plus de 5 %, du fait d'un acquis de début de période exceptionnel.

La reprise de l'activité au second semestre 1999 devrait inciter les entreprises à reprendre leur effort d'équipement au début de l'année prochaine. Ainsi, le volume d'investissement pourrait-il s'élever, en moyenne annuelle, d'environ 7 %. Le taux d'investissement, prolongeant le redressement vigoureux de 1998, retrouverait alors ses niveaux du début de la décennie (graphique 12).

12. Taux d'investissement des entreprises *



* Investissement en volume rapporté à la valeur ajoutée.

Sources : Insee, prévisions OFCE.

1. L'enquête de conjoncture dans le commerce de gros en biens d'équipement

L'opinion des grossistes en biens d'équipement sur le volume de leurs ventes est souvent considérée comme un indicateur des évolutions en cours de l'investissement des entreprises. Toutefois, à l'enquête bimestrielle dans le commerce de gros, les chefs d'entreprise sont aussi interrogés sur d'autres aspects de leur activité (les stocks, les livraisons reçues, leurs intentions de commandes auprès de leurs fournisseurs etc.). Pour tenter d'enrichir l'information conjoncturelle extraite de cette enquête, on a cherché à prendre en compte ces divers aspects au moyen d'une analyse en composantes principales sur les huit questions posées. De l'ACP, se dégagent trois facteurs (voir tableau) :

— un premier facteur qui décrit l'activité dans le secteur du commerce de gros en biens d'équipement, tant du point de vue des approvisionnements (livraisons reçues, intentions de commandes), que du point de vue des débouchés (ensemble des ventes récentes) ;

— un deuxième facteur se rapporte uniquement à l'opinion sur les stocks (stocks jugés supérieurs à la normale contre stocks jugés inférieurs à la normale) ;

— enfin un troisième facteur est constitué par le volume des ventes récentes à l'étranger.

	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3
Ventes globales	0,95	0,0	0,0
Ventes à l'étranger	0,67	0,37	- 0,63
Intentions de commandes	0,94	0,18	0,21
Intentions de commandes à l'étranger	0,92	0,1	0,25
Livraisons reçues	0,95	- 0,2	0,0
Livraisons reçues de l'étranger	0,92	- 0,21	0,0
Opinion sur stocks	0,39	- 0,88	- 0,13
Perspectives générales d'activité	0,87	0,34	0,16

Variable	Coefficient	t de student
Constante	1,8	4,5
Facteur d'activité	35,9	22,1
Stocks (2)	0,093	3,04
Ventes à l'étranger (2)	- 0,068	- 3,75

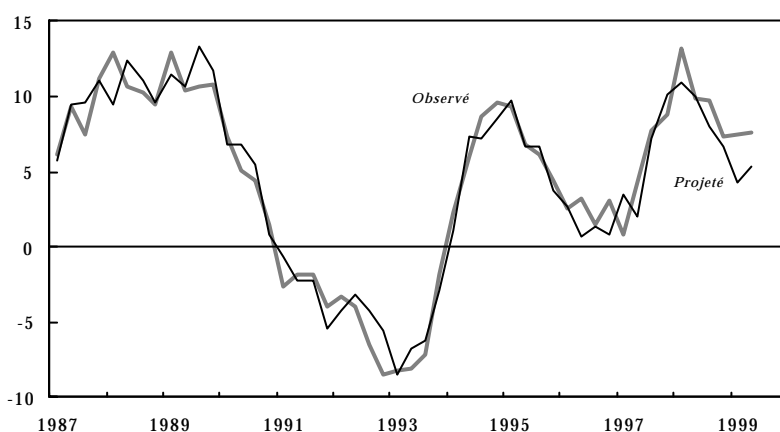
Les retards figurent entre parenthèses
Période d'estimation : 1^{er} trimestre 1987 - 4^{tr} trimestre 1998
Nombre d'observations : 48
SER=1,5 - R2=0,95 - DW=2,2

Dans une seconde étape on estime le lien entre l'investissement en biens d'équipement professionnels et les trois facteurs dégagés précédemment (les variables qui ne forment chacune qu'un seul facteur, l'opinion sur stocks et les ventes à l'étranger, sont introduites telles quelles dans la relation).

La corrélation s'établit par référence au glissement annuel de l'investissement. Le facteur d'activité est de loin le plus significatif.

L'opinion sur stocks intervient dans la relation, à un degré beaucoup plus faible, avec un retard de deux trimestres : une hausse de l'opinion sur stocks est le signe précurseur d'un redémarrage de l'investissement. Enfin, l'opinion sur le volume des ventes à l'étranger, en tant que substitut aux ventes nationales, est corrélée négativement avec l'investissement, selon un retard de deux trimestres.

Étant donnée la coïncidence de la principale variable explicative, cette équation n'a pas de vertu prévisionnelle. Elle permet néanmoins d'estimer le rythme sous jacent de l'investissement au premier semestre 1999 (graphique). De fait, le ralentissement de ses composantes conjoncturelles semble beaucoup plus marqué que ce que laissent transparaître les comptes trimestriels, affectés par des éléments exceptionnels : les glissements annuels estimés sont respectivement de 4,2 % et de 5,3 % au premier et au second trimestre, contre 7,4 % et 7,6 % selon les comptes.



Sources : Insee, calculs OFCE.

Les créations d'emplois entraînent une baisse du chômage

Les créations d'emplois sont restées soutenues au cours du premier semestre 1999 ; dans les secteurs marchands non agricoles, les effectifs salariés se sont encore accrus de 120 000 personnes, après une hausse de près de 130 000 au cours du second semestre 1998. Depuis le second semestre 1997, les créations d'emplois semestrielles n'ont jamais été inférieures à 100 000 (tableau 6).

Comme de coutume, les secteurs tertiaires ont été à l'origine de la totalité des emplois supplémentaires. Le rythme des créations apparaît stable dans l'ensemble de ces secteurs (130 000 au premier semestre 1999 contre 120 000 au semestre précédent). En revanche, le secteur de l'intérim, dont les effectifs sont rattachés aux services aux entreprises, a subi

plus nettement le contrecoup du ralentissement. Selon l'Unedic, les effectifs en mission sont restés stables entre janvier et juin 1999. Ainsi, les 55 000 créations d'emplois observées au premier semestre 1999 dans les services aux entreprises proviennent des effectifs permanents. L'enquête trimestrielle de juillet dans les services confirme d'ailleurs la bonne tenue de l'activité dans les services aux entreprises hors intérim au deuxième trimestre, alors qu'elle montre un substantiel ralentissement dans le secteur de l'intérim.

La stabilisation de l'intérim depuis le début de l'année est liée au ralentissement industriel. Aux 4 000 suppressions d'emplois permanents enregistrées depuis le début de l'année dans les secteurs manufacturiers, est venue s'ajouter une baisse des effectifs en mission. En revanche le bâtiment, dont l'emploi permanent paraît particulièrement inerte compte tenu de la reprise de l'activité dans le secteur, a recouru davantage à ce type de recrutements. En réaffectant l'emploi intérimaire au secteur utilisateur, le bâtiment aurait au total créé près de 20 000 emplois entre juin 1998 et juin 1999, contre 5 000 selon la statistique n'incluant pas l'intérim.

L'emploi total a bénéficié de la poursuite du programme « emplois jeunes », avec 50 000 recrutements escomptés sur le semestre. En outre, le redressement des contrats emploi solidarité au premier semestre, 6 000 créations, a interrompu un recul sensible en 1998, avec 25 000 bénéficiaires en moins.

6. Emploi et chômage

	Variation 1998		Variation 1999		Variation 2000	
	%	Milliers	%	Milliers	%	Milliers
Effectifs						
Secteurs marchands	1,6	287	1,5	295	1,8	331
dont : — Industrie	0,4	13	0,5	18	1,3	48
— Bâtiment	0,2	2	1,6	22	4,0	48
— Commerce	2,7	58	2,1	71	3,0	75
— Services	3,3	218	2,7	188	2,3	164
Services non marchands	1,2	74	1,9	125	1,5	102
dont : — Emplois aidés (CES, emplois jeunes)	11,6	47	21,7	97	13,6	74
Emploi total	1,2	331	1,6	363	1,7	396
Population active						
— potentielle	0,6	167	0,6	150	0,6	167
— effective	0,8	221	0,8	222	0,9	240
	Niveau	Variation	Niveau	Variation	Niveau	Variation
Demandes d'emplois (catégories 1 + 6)	3429	- 110	3287	- 142	3131	- 156
Taux de chômage	11,7	- 0,7	11,1	- 0,6	10,4	- 0,6

Sources : Insee-comptes trimestriels ; prévision OFCE en 1999-2000.

Le chômage a donc poursuivi sa décrue engagée à la fin de 1997. Le recul de 73 000 personnes au premier semestre 1999 s'est accéléré par rapport aux deux semestres antérieurs, où il avait été de 55 000³. En définitive, le chômage a enregistré, en deux ans, une baisse inégalée : entre juin 1997 et juin 1998 le nombre des sans-emploi a reculé de 200 000.

Le rythme des créations d'emplois devrait demeurer vigoureux au cours des prochains trimestres. D'abord, la reprise de l'activité au troisième trimestre 1999 maintiendra un rythme d'embauches rapide : spontanément, les créations se seraient élevées à 120 000 au second semestre 1999. L'application de la loi Aubry devrait renforcer les effets favorables de la croissance sur l'emploi. Près de 50 000 emplois supplémentaires viendraient s'ajouter aux créations spontanées. Au total, malgré le ralentissement de l'activité, les secteurs marchands créeraient autant d'emplois que l'année dernière, près de 290 000. En 2000, l'effet des 35 heures jouerait plus intensément : 120 000 emplois supplémentaires par rapport à l'évolution spontanée porteront l'ensemble des créations à 320 000.

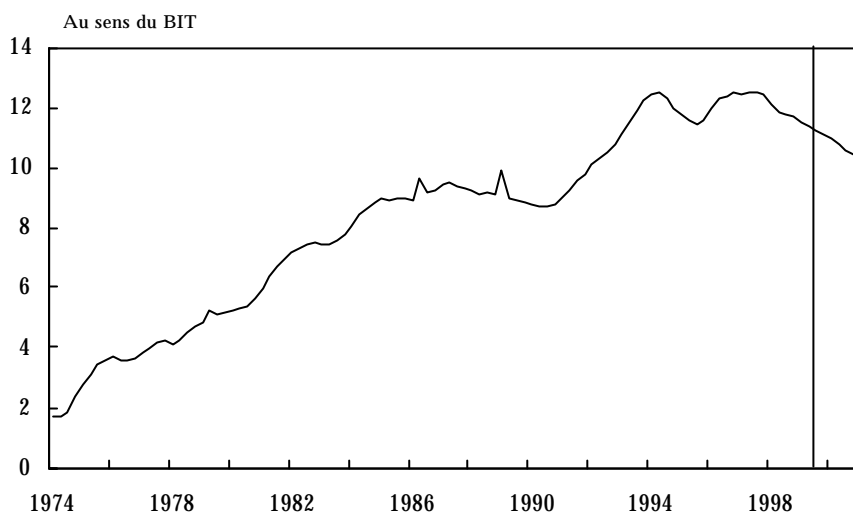
Aux créations dans les secteurs marchands, s'ajouteront encore cette année et l'année prochaine les créations d'emplois aidés dans les secteurs non marchands. L'emploi total s'élèverait ainsi de 360 000 en 1999 et de près de 400 000 l'année prochaine.

La baisse du chômage que ces prévisions sous-tendent reste exceptionnelle au regard de son évolution de longue période. Le nombre des sans-emploi baisserait de 140 000 en 1999 et de 160 000 en 2000.

Au total, l'économie française aura créé plus de 1 million d'emplois en trois ans. Le chômage, quant à lui aura reculé de 410 000 personnes. Le taux de chômage au sens du BIT, en revenant à 10,4 %, rejoindrait ainsi son niveau de la mi-1992 (graphique 13).

3. Selon l'ancienne définition, c'est-à-dire y compris les demandeurs d'emploi ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois (catégorie 1+6).

13. Taux de chômage



Sources : Insee, prévisions OFCE.

Les 35 heures

Le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité (MES) a publié le 20 septembre 1999 un rapport faisant le bilan des différentes expériences de réduction de la durée du travail, de la loi Robien aux premiers accords Aubry. Ce rapport permet d'asseoir les hypothèses usuellement retenues, par exemple dans les simulations de l'OFCE, sur des données assez précises. Les éléments diffusés tendent à confirmer les hypothèses concernant :

- le maintien du coût salarial, le surcoût de l'entreprise étant compensé par la productivité induite, les aides financières et la modération salariale ;
- l'effet emploi correspondant à une productivité induite d'un tiers de la réduction de la durée. L'effet apparaît, dans le cas des conventions Robien, durable. Pour les accords Aubry, on ne dispose encore pas d'assez de recul ;
- le faible impact de l'effet d'aubaine, qui est estimé à 12 %.

Ces premiers résultats peuvent être biaisés parce qu'ils sont bâtis sur des entreprises « volontaires » quant à la réduction de la durée du travail. Cependant ils constituent, faute de mieux, une base intéressante d'analyse.

Le nombre d'accords signés a fortement augmenté avant la première échéance de la fin juillet 1999 après laquelle les aides à la réduction de la durée du travail sont réduites. Il y a, selon le MES, 15 026 accords « 35 heures » signés au 1^{er} septembre 1999. Ces accords concernent plus

de 2 millions de salariés et correspondent à 120 000 créations ou maintiens d'emplois. Ces accords se répartissent en deux catégories. D'une part les entreprises éligibles aidées, pour lesquelles la réduction de la durée du travail est de 10 % et l'effet sur l'emploi doit, pour ouvrir droit aux aides, être supérieur à 6 %, d'autre part, les entreprises qui n'ont pas voulu accéder aux aides. Dans ce cas, la réduction de la durée du travail et l'effet sur l'emploi sont plus faibles. Cette deuxième catégorie d'accords est révélatrice de ce que peuvent être les accords de réduction de la durée du travail après le vote de la seconde loi et l'échéance de la réduction de la durée légale au 1^{er} janvier 2000.

Notre prévision intègre un effet sur l'emploi des 35 heures. Il correspond à la prise en compte des accords déjà signés et de leur application progressive et à une prévision de la signature de nouveaux accords. Nous avons distingué deux catégories d'accords. D'une part des accords dits Aubry I, où la réduction de la durée du travail est de 4 heures par semaine et l'effet sur l'emploi de 8 %. Ces accords donnent droit au régime d'aides incitatives pour la réduction de la durée du travail. D'autre part, des accords dits Aubry II où la réduction de la durée est de 2 heures par semaine et l'effet emploi de 3,7 %. Le régime d'aide mis en place à partir du 1^{er} janvier 2000 intègre des réductions de charges pour les bas salaires, qui viennent compléter la ristourne Juppé et une aide pérenne de 4000 F. Nous avons considéré qu'à partir du 1^{er} janvier 2000 les accords Aubry I étaient complétés par les réductions de charges bas salaires supplémentaires.

En atténuant le caractère progressif des aides en fonction du niveau de salaire, le nouvel allègement de charges sur les bas salaires réduit la « trappe à bas salaire ». En effet, si un employeur veut augmenter de 10 % la rémunération d'un salarié antérieurement payé au Smic, le coût de cet employé augmente de 1302 francs, alors que ce dernier bénéficie d'une augmentation de son salaire brut de seulement 688 francs. Le taux de cotisation marginal apparent est donc de 89 % au lieu de 43 % en l'absence de mesure d'aide en faveur des bas salaires. Dans le cas du dispositif Juppé, le taux marginal apparent était de 104 % : la hausse des cotisations patronales était supérieure à l'augmentation du salaire brut!

Nous avons tenu compte d'un délai de 6 mois entre la signature d'un accord et les embauches effectives. L'entreprise profite dans ce délai de l'allègement de charge sans en avoir le surcoût en terme de baisse de la durée du travail. En terme de finances publiques, l'allègement de charges n'est pas compensé immédiatement par de nouvelles embauches et une réduction du chômage et le coût budgétaire est à court terme supérieur à ce qu'il sera à plus long terme.

Suivant ces hypothèses, nous avons intégré 50000 emplois supplémentaires à la fin 1999, et pour l'année 2000 de 120 000. Au total, à la fin 2000 la réduction de la durée du travail aura créé selon notre scénario, 170000 emplois.

Finances publiques : les dividendes de la croissance

Le ralentissement qu'a connu l'économie française au premier trimestre 1999 a eu peu d'impact sur les finances publiques. Malgré des dépenses dynamiques, le déficit a pu être réduit à 2,1 % du PIB en 1999 du fait de la croissance des prélèvements obligatoires, notamment l'impôt sur les sociétés. Les dépenses de santé ont comme de coutume dérapé en 1999. Pour le reste, les dépenses sociales sont sous contrôle. Contrairement à ce qui était annoncé, le taux de prélèvements obligatoires a poursuivi son augmentation. En l'absence de mesures de baisses discrétionnaires, la hausse du taux de prélèvements est mécanique lorsque l'économie ralentit, car la base de prélèvements de certains impôts (IS et IRPP) correspond aux revenus de l'année antérieure.

En 2000, la poursuite de la réduction du déficit public est essentiellement due au dynamisme des recettes induit par la croissance économique. L'État finance une hausse modérée de ses dépenses « actives » par la diminution des charges d'intérêt due à la baisse des taux. Et le dynamisme économique lui permet de voter des baisses d'impôts. Il permet également de rétablir l'équilibre de la Sécurité sociale, dont les dépenses devraient ralentir en 2000, sous l'effet des mesures prises par le gouvernement notamment dans le domaine de la santé. Au total, l'impulsion publique sera grosso modo nulle et le déficit des administrations publiques pourrait atteindre 1,6 % du PIB. La spirale de l'endettement serait interrompue.

Recettes fiscales : diminutions ciblées des impôts indirects

En 2000, les allègements d'impôts portent principalement sur la fiscalité indirecte (tableau 7). Ils favorisent les ménages. Le gouvernement ne prévoit pas de réforme fiscale de fond si ce n'est la suppression de quarante-neuf impôts et taxes. Par ailleurs, la suppression du droit au bail coûtera 3,2 milliards en 2000 et portera sur les 80 % de ménages qui payent un loyer inférieur à 2 500 F par mois. L'immobilier bénéficiera également d'une nouvelle baisse d'environ 20 % des droits de mutations sur les logements, ce qui portera le taux moyen d'imposition à 4,8 %, au niveau des droits sur les ventes d'immeubles professionnels et dans la moyenne européenne. Cette mesure est censée favoriser la mobilité du « facteur travail ». Son coût est estimé à 4,6 milliards de francs. Les réformes de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation ont été remises à l'année prochaine.

7. Compte simplifié des administrations publiques

En milliards de francs	1998	1999	En %	2000	En %
Recettes					
Cotisations sociales	1569	1598	1,9	1648	3,1
Taxes de type TVA	621	640	2,9	654	2,3
Autres impôts sur la production	755	774	2,5	805	4,0
Impôts sur le revenu et le patrimoine	1261	1358	7,7	1428	5,2
Dépenses					
Intérêts	308	301	- 2,3	295	- 2,1
Salaires et traitements bruts	818	850	4,0	885	4,1
Prestations de sécurité sociale	1261	1305	3,5	1331	2,6
Formation brute de capital fixe	255	258	1,1	261	1,1
Besoin de financement des APU	232	189		152	
En % du PIB	2,7	2,1		1,6	
Taux de prélèvements obligatoires	44,9	45,2		44,8	

Sources : Insee-comptes trimestriels ; prévision OFCE en 1999-2000.

La baisse de la TVA sur les travaux d'entretien s'élève à environ 20 milliards, c'est à dire la moitié des baisses d'impôts en 2000. L'objectif est de favoriser un secteur intensif en main-d'œuvre et de réduire le travail au noir. Selon l'OFCE, le passage d'un taux de TVA de 20,6 à un taux 5,5 % pourrait permettre de créer 25 000 à 27 000 emplois. Et bien qu'elle porte sur la TVA, cette mesure ne favorise pas les classes populaires, mais plutôt les propriétaires. Plus généralement, les baisses à venir ne sont pas spécialement favorables aux plus modestes, hormis la suppression du droit au bail et l'effacement de la dette fiscale des ménages surendettés récemment annoncée par le chef du gouvernement.

En 1999, les recettes de l'impôt sur les sociétés connaissent une très forte hausse malgré la baisse du taux de 1,67 point. La croissance de 1998 ne suffit pas à l'expliquer. Il semble que certaines entreprises qui ne payaient pas d'impôts du fait de reports de pertes enregistrées depuis le début des années 1980 sont de nouveau imposables. C'est le reflet de l'amélioration de la situation financière des entreprises. Cet effet devrait également jouer en 2000 malgré le ralentissement de 1999 et la diminution du taux. Le gouvernement supprime comme prévu la contribution temporaire de 10 % sur les bénéfices des sociétés. En 2000, le taux repassera donc à 36,67 % (33 1/3 auxquels il faut ajouter la surtaxe de 10 % instaurée par le gouvernement Juppé en 1995) auquel il faudra ajouter la contribution sociale sur les bénéfices (CSB) qui financera une partie des baisses de cotisations sociales patronales associées à la réduction du temps de travail. Au total, les recettes d'impôt sur les sociétés pourraient croître de plus de 6 % — CSB incluse — après une augmentation de 16 % en 1999. Par ailleurs, les possibilités d'exonération des dividendes versés par une filiale à sa société mère seront de nouveau limitées en 2000, ce qui rapportera 4,2 milliards au budget.

La poursuite de la réduction de la part salariale de la taxe professionnelle bénéficiera essentiellement aux PME de services. L'abattement sur la part imposable des salaires passe de cent à trois cent mille francs, ce qui se traduit par la suppression de la part salaires pour neuf dixièmes des établissements. Elle coûtera deux milliards de francs environ au Trésor qui reversera aux collectivités locales l'équivalent de cette perte de recettes.

Enfin quelques mesures sont censées favoriser l'innovation et les PME. La taxe forfaitaire de 1 500 F payée lors de la création d'une entreprise est par exemple supprimée, et les droits de mutation sur les fonds de commerce sont abaissés. Par ailleurs, les entreprises dont le chiffre d'affaire est inférieur à cinquante millions de francs n'auront pas à acquitter la contribution sociale sur les bénéfices.

Les entreprises et les ménages supporteront l'augmentation de la taxation sur le gazole. Cette mesure vise à réduire l'écart entre la taxation du gazole et de l'essence, qui est particulièrement élevé en France. A cette vitesse, l'écart sera ramené dans sept ans à la moyenne européenne. Pour le reste, la fiscalité écologique, censée internaliser les coûts sociaux liés à la pollution, reste homéopathique. Seules quelques mesures, notamment en faveur de la qualité de l'eau et de l'air, ont été prises. La taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) rapportera environ 3,2 milliards de francs en 2000, affectés au financement de la baisse des cotisations patronales, conformément au principe du « double dividende ». Une taxation réellement incitative des activités polluantes impliquerait d'imposer très lourdement un petit nombre de secteurs (industriels et agriculteurs), ce qui est impossible économiquement à court terme. Cela supposerait donc de leur apporter des contreparties financières, auquel cas la mesure, purement incitative, ne pourrait pas rapporter des sommes importantes. A long terme, il serait possible d'imposer très lourdement et sans contrepartie les activités polluantes, mais cela suppose une coordination européenne.

Dépenses de l'État sous contrôle

La baisse des charges de la dette permet de financer une hausse des autres dépenses de 0,3 % en volume. Par ailleurs, de nombreux redéploiements ont été opérés entre ministères et à l'intérieur de ceux-ci, à la fois en ce qui concerne les financements et les effectifs qui restent également globalement stables. En novembre prochain, les fonctionnaires vont bénéficier d'une augmentation indiciaire de 0,8 %, planifiée en janvier 1998. Des négociations sur les salaires et le temps de travail vont être engagées au début de l'année 2000. Il semble que le gouvernement souhaite une modération salariale et considère que les trente-cinq heures doivent permettre une amélioration de la productivité et

non une augmentation de l'emploi public. Les budgets de l'Emploi et de la solidarité (254 milliards de francs) et de l'Éducation nationale (361 milliards) seront favorisés en 2000. A l'inverse, le budget de la défense (242 milliards) est en baisse (- 0,7%). Les budgets de la ville, de l'environnement et de l'aménagement du territoire connaissent une croissance forte mais sont d'ampleur très modeste.

L'année prochaine, l'emploi constituera de nouveau la priorité du gouvernement. Les mesures prises en 1999 sont toujours en vigueur et exigent des financements. L'effort sera axé sur la réduction du temps de travail et les réductions de charges sur les bas et moyens salaires. Par ailleurs, cent mille nouveaux emplois jeunes seront créés. En revanche, d'autres instruments de la politique de l'emploi, tels que les préretraites, les contrats emploi solidarité et les contrats initiative emploi, verront leur importance décroître, le faible nombre d'entrées dans les dispositifs ne compensant pas les sorties.

Des baisses de charges au service de la réduction du temps de travail

Les aides financières en faveur de la réduction du temps de travail prendront la forme de réductions de charges patronales *via* une aide forfaitaire de 4000 francs par an et par salarié et le remplacement de la ristourne dégressive « Juppé » qui procurait une baisse de charges patronales jusqu'à 1,3 Smic par des réductions de charges jusqu'à 1,8 Smic. Les entreprises ayant signé un accord en 1999 bénéficieront en outre d'aides dégressives pendant plusieurs années⁴. Pour un salarié au Smic, l'aide s'élèvera à 21500 francs annuels au lieu de 15000 actuellement; pour un salaire de 1,3 Smic, l'entreprise bénéficiera d'une réduction de charges de 11900 F alors qu'actuellement elle ne bénéficie pas de baisse de charges; et à partir de 1,8 Smic, l'aide sera de quatre mille francs. Ces aides sont conditionnelles à la signature d'un accord fixant la durée du travail à 35 heures maximum. En l'absence d'accord, la ristourne Juppé devrait être maintenue. En revanche, les abattements de charges en faveur du temps partiel devraient être supprimés.

Cette mesure vise à compenser la hausse du coût du travail induite par la réduction du temps de travail. La part dégressive de la ristourne, qui concerne dorénavant deux tiers des salariés, et dans une moindre mesure la part forfaitaire, favorisent l'emploi des salariés les moins qualifiés, dont le coût est jugé responsable d'une part significative du chômage. On peut cependant remarquer que la progressivité des charges patronales produit un effet de trappe à bas salaire qui rend les hausses de salaires très coûteuses pour les employeurs.

4. Heyer E. et X. Timbeau, 1999 : « 35 heures : pas une seconde à perdre », *Lettre de l'OFCE* n° 188, lundi 19 juillet.

En année pleine, l'aide forfaitaire pérenne et l'extension des exonérations bas salaires coûteront respectivement quarante et vingt-cinq milliards de francs auxquels il faut ajouter le coût de l'aide Juppé, qui s'élève à plus de quarante milliards. Un « fonds de financement de la réforme des cotisations patronales de Sécurité sociale » sera créé pour gérer l'ensemble de ces aides qui s'élèveront à terme à plus de cent milliards de francs. Il sera alimenté par la taxe sur les tabacs, la taxe générale sur les activités polluantes et la nouvelle contribution sociale sur les bénéfiques (CSB). Les recettes de la taxe sur les heures supplémentaires pourraient également y être affectées. Le gouvernement considère que les organismes sociaux doivent également participer au financement de ces aides. Cela pose des problèmes institutionnels importants et les partenaires sociaux et les organismes paritaires se sont d'ores et déjà opposés au projet. A long terme, cela signifie, toutes choses égales par ailleurs, que les organismes sociaux devront augmenter les charges patronales sur les hauts salaires et/ou les charges salariales. Notons que si la bonne conjoncture économique se confirme dans les années à venir, la hausse de ces charges pourrait n'être que relative. Il est logique que l'amélioration des recettes se traduise par une baisse globale des taux de cotisations affectées au financement de la santé, de la politique familiale et de l'assurance chômage. En revanche, l'amélioration de l'emploi ne permettra pas à terme de réduire les cotisations retraite, mais de limiter les hausses induites par les évolutions démographiques. Il est donc absurde de mettre les organismes de retraite à contribution.

Si les mesures permettent effectivement d'accroître l'emploi, une partie des baisses s'autofinancera *ex post* et les dépenses de l'Unedic baisseront avec le taux de chômage. Si l'État compensait intégralement les baisses *ex ante*, les organismes sociaux pourraient se trouver en situation d'excédent. Ils pourraient donc soit augmenter leurs prestations, ce que le gouvernement ne souhaite visiblement pas, soit diminuer leurs taux de cotisations. Dans ce dernier cas, la substitution d'impôts à des prélèvements sur le travail serait donc plus importante que dans le projet du gouvernement. Le non financement par le gouvernement d'une partie des aides s'apparente à une mesure de stimulation conjoncturelle : il est possible que les organismes sociaux n'augmentent pas *a priori* leurs taux de cotisations. Mais si l'effet sur l'emploi est faible, une augmentation *ex post* devra avoir lieu, à conjoncture donnée.

L'évaluation du coût de ces mesures en 2000 n'est pas aisée. En faisant l'hypothèse qu'un peu plus de deux millions de personnes seront concernés, le coût total *ex ante* s'élèverait à 16,6 milliards de francs. Mais les créations d'emplois induites permettraient d'accroître les recettes sociales et de diminuer les prestations chômage. Le coût *ex post* pour les organismes sociaux serait donc seulement de 7 milliards (tableau 8). Si la mise en route est plus rapide, le coût en 2000 est plus important. Le gouvernement se place dans cette hypothèse puisqu'il prévoit un coût

ex ante entre 22 et 27 milliards. Pour un coût *ex ante* de 24,5 milliards, le coût *ex post* pour les organismes sociaux serait un peu supérieur à 11 milliards auxquels il faut ajouter les 40 milliards de ristourne Juppé. Or le gouvernement prévoit d'affecter environ 54 milliards de francs au « fonds de financement de la réforme » (tableau 9). La contribution demandée aux organismes sociaux par le gouvernement pourrait donc être inférieure à ce que les réductions de charges leur coûteront effectivement, d'autant qu'il est question que les recettes engendrées par la taxation des heures supplémentaires permettent la non contribution de l'Unedic.

8. Impact financier des mesures liées à la RTT sur les organismes sociaux

En 2000 (en MdF)	Hypothèse OFCE	Hypothèse gouvernement
Baisse de cotisations <i>ex ante</i> (1)	16,6	24,5
Effet des créations d'emploi dues à la RTT (2) (= (3)+(4))	9,5	13,4
Augmentation des recettes sociales (3)	5,4	7,8
Baisse des prestations chômage (4)	4,1	5,6
Coût <i>ex post</i> pour les organismes sociaux (5) (= (1)-(2))	7,0	11,1
Créations d'emplois (cumulés 1999 et 2000)	170 000	230 000

Source : OFCE (calculs Mosaïque).

9. Financement des baisses de charges patronales en 2000

Recettes	(Mdf)	Dépenses	(Mdf)
Taxes affectées :		Réductions de charges :	
Taxe sur les tabacs	39,5	Juppé » (de 1 à 1,3 Smic)	40
Contribution bénéfiques (CSB)	4,3	« Aubry »	22 à 27
Taxe « verte » (TGAP)	3,2		
Budget emploi	7,0		
Total recettes	54,0	Total dépenses	62 à 67
Solde	8 à 13		

On peut supposer que le solde correspond à ce que l'État pourrait demander aux organismes sociaux.

Sources : PLF 2000 et ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Le gouvernement paraît donc plutôt prudent en ce qui concerne le coût total de la mesure puisqu'il prévoit que le passage aux trente cinq heures se met rapidement en place. Et selon les calculs de l'OFCE, les financements accordés aux organismes font plus que compenser la part non autofinancée. Dans l'hypothèse d'un coût *ex ante* de 24,5 milliards, ce serait un peu plus de 230 000 emplois qui seraient créés du fait de la réduction du temps de travail et des dispositifs d'aide. Selon

l'hypothèse faite par l'OFCE, ces mesures permettent de créer 170 000 emplois en 2000.

Les mesures prises par le gouvernement concernant le financement de la protection sociale s'apparentent à un savant dosage de réduction des prélèvements sur le travail notamment peu rémunéré, d'impulsion conjoncturelle — puisque les réductions ne seront pas entièrement financées *ex ante* — et de baisse légale de la durée du travail. Au total, les prélèvements sociaux sur les entreprises baisseront et verront leur structure se modifier en faveur du facteur travail. La contribution sociale sur les bénéfices vise à faire contribuer le facteur capital. Un tel rééquilibrage peut être jugé positif, mais la taxation de l'excédent brut d'exploitation (EBE) aurait été préférable à la taxation des bénéfices car cette dernière favorise le financement par dette puisque les charges d'intérêts ne sont pas imposées contrairement aux dividendes versés. Cela tend donc à fragiliser l'actionariat des entreprises contrairement à la taxation de l'EBE qui est neutre quant au financement de l'entreprise.

Ralentissement des dépenses sociales

Le gouvernement a annoncé une hausse de 2,5 % des dépenses de santé pour l'année 2000. Cet objectif assez réaliste prend comme un acquis le dépassements de 1998 et 1999. Sur le plan structurel, des mesures commencent à se mettre en place, à commencer par la clarification des rôles entre l'État et la CNAM. Cette dernière sera chargée de piloter la médecine libérale, tandis que l'État gèrera les médicaments, l'hôpital, mais aussi l'hospitalisation privée. Par ailleurs, l'Agence du médicament évalue l'efficacité thérapeutique des médicaments afin de revoir les taux de remboursement. Ces mesures de fonds mettent du temps à se mettre en place : les effets ne joueront pas à plein en 2000. Mais elles devraient permettre à terme de dépasser la pure logique comptable de contrôle des dépenses.

La couverture maladie universelle (CMU), qui entrera en vigueur en 2000, permettra aux six millions de français les plus modestes d'avoir accès gratuitement aux soins de santé. Son coût budgétaire est relativement faible car elle sera en grande partie financée par la suppression de la dotation aux départements qui n'auront plus à financer les services médicaux gratuits. Pour le reste, le budget de la solidarité connaîtra une forte croissance en 2000 (+ 4,5 % hors dépenses de CMU). Le nombre de bénéficiaires du RMI continue de croître notamment en raison de la montée en charge des possibilités de cumul d'une partie de ce dernier avec un salaire, mesure destinée à accroître l'incitation au retour sur le marché du travail par la réduction du taux apparent d'imposition du salaire.

En ce qui concerne les retraites et la politique familiale, le gouvernement ne prévoit pas de réformes particulières en 2000. Les dépenses de retraites connaîtront une augmentation de l'ordre de 2,6 % essentiellement due à l'augmentation des droits et du nombre de pensionnés. Les pensions ne seront revalorisées que de 0,5 % car la hausse du pouvoir d'achat des pensions en 1999 a été plus forte que prévue du fait de l'erreur d'anticipation de l'inflation. Le pouvoir d'achat des retraités du secteur privé continue à s'éroder par rapport à celui des salariés et des retraités de la fonction publique, malgré le « coup de pouce » de 0,3 point. Le gouvernement a prévu d'affecter les excédents de la branche vieillesse du régime général et une partie des excédents du fonds de solidarité vieillesse au fonds de réserve créé fin 1998. L'objectif est que le fonds contienne entre quinze et vingt milliards de francs début 2001. Ces excédents ont l'intérêt de réduire le déficit des administrations publiques, mais leur cantonnement dans un fond séparé n'apporte rien sur le plan macroéconomique. En 2000, le gouvernement devrait présenter des mesures destinées à pérenniser le système par répartition en le rendant plus juste. Le dossier est politiquement explosif, notamment parce que certains avantages des fonctionnaires pourront être remis en cause. Le gouvernement devra également clarifier sa position concernant la place des fonds de pension dans le système de retraite.

Les marges de manœuvre que se donne le gouvernement sont relativement faibles : la réduction du déficit est conjoncturelle. Le gouvernement maintient ses dépenses de façon à financer ses priorités, notamment des mesures en faveur de l'emploi. Sur le plan budgétaire, le projet de loi de finances pour 2000 est en cohérence avec les perspectives à moyen terme de finances publiques qui tablent sur une hausse de un point en volume sur trois ans. En revanche, les dépenses de santé devraient être plus dynamiques que l'objectif de maîtrise affiché par le gouvernement en janvier 1999, qui tablait sur une hausse cumulée limitée à 3,5 % en volume sur trois ans. Mais le gouvernement met en place des réformes de fond allant dans le sens d'une amélioration de l'efficacité du système de santé.

Le gouvernement poursuit sa politique en faveur de l'emploi sous diverses formes, notamment par le partage du travail et par la modification de l'équilibre entre taxation du capital et du travail, notamment le travail faiblement rémunéré. Le taux de prélèvements obligatoires baissera un peu en 2000 mais ce n'est pas la priorité du gouvernement. D'importantes réformes fiscales restent à faire. Il eût été souhaitable que les baisses d'imposition permises par la croissance financent ces réformes structurelles dès 2000.

Achévé de rédiger le 5 octobre 1999.

I. Résumé des prévisions pour l'économie française

Moyenne annuelle (en %)	1998	1999	2000
<i>En % de variation aux prix de 1995</i>			
PIB	3,0	2,6	3,5
Importations	7,7	2,6	6,9
Consommation des ménages	3,3	2,4	2,6
FBCF totale, dont :	5,4	5,9	4,7
dont : — Entreprises	6,3	5,8	6,9
— Ménages	2,9	7,4	2,3
— Autres	5,7	4,3	1,1
Exportations	5,0	1,7	7,6
Contribution des stocks à la croissance en %	0,5	0,0	0,3
Demande intérieure totale	3,5	2,9	3,3
Demande intérieure hors stocks	3,1	2,9	3,0
<i>Compte des ménages, en termes réels %</i>			
Salaires bruts	3,1	3,2	3,5
Salaires nets ¹ 8,2	3,0	3,5	
Prestations sociales	2,1	2,4	1,1
Prélèvements sociaux et fiscaux	4,3	2,7	2,6
Revenu disponible	3,1	2,6	2,3
Taux d'épargne	15,9	16,0	15,8
Prix à la consommation en glissement %	0,4	1,2	0,9
en moyenne %	0,7	0,6	1,2
<i>Compte des sociétés, en %</i>			
Taux de marge	40,2	39,6	39,3
Taux d'épargne	16,9	15,9	15,8
Taux d'investissement	16,6	16,8	17,8
Taux d'autofinancement (hors stock)	93,7	85,9	79,6
<i>En milliards de francs</i>			
Solde commercial (FAB/FAB) ²	80,4	20,9	-3,5
dont : — industrie	95,8	64,0	75,3
— énergie	-62,3	-82,4	-111,7
— agro-alimentaire	47,0	39,3	32,9
Emploi salarié ³ en glissement annuel %	2,2	2,2	2,4
dont : — industrie	0,3	0,4	1,2
— bâtiment	0,1	1,9	4,2
— tertiaire	3,4	3,1	2,7
Emploi total, en glissement annuel %	1,5	1,6	1,7
Chômage (en millions) ⁴	3,468	3,336	3,194
Taux de chômage moyen (%) ⁴	11,9	11,3	10,7
Taux de change \$/\$	0,90	0,94	0,92
Taux d'intérêt à court terme	3,6	2,8	3,3
Taux d'intérêt à long terme ⁵	4,7	4,5	4,8

1. Au 1^{er} janvier 1998, une baisse de 4,75 points du taux de cotisation maladie pour les salariés a été compensée par la hausse de 4,1 points du taux de CSG déductible.

2. Au sens de la comptabilité nationale.

3. Emploi salarié dans les secteurs privés hors agriculture, emploi total hors contrats emploi-solidarité ou emplois jeunes.

4. Chômage selon l'ancienne définition, c'est-à-dire y compris les chômeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois (catégorie 1+6). Le taux de chômage est au sens du BIT.

5. Taux de rendement des obligations cotées (fin de mois), secteur privé, première signature.

Sources : Insee-comptes trimestriels ; prévision OFCE en 1999-2000.

II. Ressources et emplois en biens et services marchands, aux prix de 1980

	Niveau (Mdé F 95)	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
		1998				1999				2000				1998	1999	2000
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	1998	1999	2000
PIB	8266	0,9	0,8	0,5	0,6	0,4	0,6	1,2	1,0	0,7	0,9	0,8	0,8	3,0	2,6	3,5
Importations	1994	2,8	1,2	0,4	0,8	-1,3	1,6	2,4	1,6	1,5	1,6	1,8	1,7	7,7	2,6	6,9
Consommation des ménages	4525	0,7	1,3	0,6	0,6	0,2	0,6	1,0	0,7	0,6	0,5	0,5	0,6	3,3	2,4	2,6
Consommation des administrations	1944	0,3	0,3	0,0	0,2	0,4	0,4	1,1	0,6	0,7	0,6	0,6	0,6	0,0	0,2	0,4
FB/CF totale, dont :	1554	1,4	1,9	1,6	1,1	2,2	1,0	0,8	1,1	1,2	1,2	1,5	1,0	5,4	5,9	4,7
- Entreprises	871	1,9	2,1	1,8	0,8	2,3	0,7	0,8	1,5	2,1	1,8	2,3	1,5	6,3	5,8	6,9
- Ménages	373	-0,2	2,0	0,5	2,0	2,9	2,0	0,9	0,7	0,5	0,2	0,3	0,2	2,9	7,4	2,3
- Autres	311	1,8	1,2	2,6	1,1	1,1	0,5	0,5	0,5	-0,4	0,4	0,6	0,6	5,7	4,3	1,1
Exportations	2133	0,9	0,8	1,2	-1,4	-1,2	1,8	2,6	2,0	1,7	1,6	1,7	1,7	5,0	1,7	7,6
Variations de stocks (en milliards de francs 95)	45	15,5	11,1	3,4	14,7	10,0	7,7	11,2	14,1	11,5	16,4	17,8	19,2	44,7	43,0	64,9
Demande intérieure totale	8067	1,4	0,9	0,3	1,2	0,4	0,5	1,1	0,9	0,6	0,9	0,8	0,8	3,5	2,9	3,3
Demande intérieure hors stocks	8022	0,7	1,2	0,6	0,6	0,6	0,6	1,0	0,7	0,8	0,6	0,8	0,7	3,1	2,9	3,0

Sources : Insee - comptes trimestriels ; prévisions OFCE à partir du troisième trimestre 1999.

III. Prix de détail et taux de salaire horaire

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	1998				1999				2000				1998	1999	2000
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Moyenne des prix	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,3	0,6	0,3	0,3	0,2	0,3	0,1	0,7	0,6	1,2
Moyenne du taux de salaire horaire ¹	0,5	0,5	0,6	0,5	0,5	0,6	0,9	0,9	0,9	1,0	0,9	0,8	2,3	2,4	3,6

1. Le taux de salaire horaire est celui de la base 1980.

Sources : Insee-comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 1999.

IV. Emploi, production, productivité dans l'industrie manufacturière*

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	1998				1999				2000				1998	1999	2000
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Effectifs	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,3	0,3	0,4	0,5	0,3	0,2	0,1	0,2	1,3
Production	2,0	0,7	1,0	0,1	0,6	0,9	1,5	1,5	1,2	1,2	0,8	0,6	5,8	3,3	4,8
Productivité par tête	1,9	0,5	1,0	0,1	0,6	1,0	1,2	1,2	0,8	0,7	0,5	0,4	5,7	3,0	3,4

* Ces chiffres, contrairement aux autres tableaux sont conformes à la base 1980.

Sources : Insee-comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 1999.

V. Eléments du compte des ménages

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	1998				1999				2000				1998	1999	2000
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Salaires bruts ¹	0,7	0,9	1,0	0,9	0,8	0,5	0,7	1,1	0,8	0,9	0,9	0,9	3,1	3,2	3,5
Salaires nets ^{1,2}	5,6	0,8	1,2	0,6	0,7	0,5	0,7	1,1	0,8	0,9	0,9	0,9	8,2	3,0	3,5
Prestations sociales ¹	0,4	0,5	0,6	1,7	0,3	0,5	0,0	0,1	0,2	0,5	0,5	0,4	2,1	2,4	1,1
Revenu disponible réel ¹	1,2	0,3	0,3	0,7	1,2	0,2	0,6	0,5	0,5	0,7	0,6	0,7	3,1	2,6	2,3
Taux d'épargne (niveau)	16,6	15,8	15,6	15,7	16,5	16,3	15,9	15,8	15,7	15,9	15,9	16,0	15,9	16,0	15,8

1. En francs constants.

2. Au 1^{er} janvier 1998, une baisse de 4,75 points du taux de cotisation maladie pour les salariés a été compensée par la hausse de 4,1 points du taux de CSG déductible.

Source : Insee-comptes trimestriels ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 1999.

VI. Taux d'intérêt et taux de change

	Taux de croissance trimestriels en %												Taux de croissance annuels en %		
	1998				1999				2000				1998	1999	2000
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	1998	1999	2000
Taux d'intérêt à court terme	3,58	3,58	3,60	3,50	3,10	2,60	2,70	2,90	3,00	3,20	3,40	3,50	3,60	2,80	3,30
Taux d'intérêt à long terme ¹	5,11	5,02	4,60	4,10	3,90	4,20	4,90	4,80	4,80	4,80	4,80	4,80	4,71	4,45	4,80
Taux de change dollar-franc	6,09	6,02	5,91	5,58	5,86	6,19	6,25	6,13	6,07	6,02	5,96	5,90	6,14	6,05	

1. Taux de rendement des obligations cotées (fin de mois), secteur privé, première signature.

Sources : Insee, BME, Banque de France ; prévision OFCE à partir du troisième trimestre 1999.